

# POUR LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

**Il faut le droit de vote  
pour tous les résidents et toutes les résidentes  
aux élections locales !**

VOTING RIGHTS  
FOR ALL RESIDENTS



Nous le constatons, depuis trop longtemps dans notre pays, la démocratie est en panne et l'égalité entre toutes et tous, quelles que soient nos origines, piétine.

Ainsi, trop de personnes qui agissent en citoyens en participant activement à la vie économique, associative, sociale et culturelle de nos communes, sont privées du droit de vote.

C'est le cas des résidents étrangers, non ressortissants de l'Union européenne, qui sont privés du droit de vote aux élections locales.

Or tous les résidents, quelle que soit leur nationalité, participent à la vie locale et au

dynamisme des territoires. Ces hommes et ces femmes devraient avoir le droit de s'exprimer quant à la gestion de la commune où ils vivent, où ils paient des impôts, dans un pays dont ils contribuent à la richesse. Ils devraient pouvoir participer aux élections locales.

L'extension de ce droit a déjà eu lieu pour une partie des étrangers qui résident dans nos villes, ce sont les ressortissants de l'Union européenne, qui, depuis trente ans, peuvent voter aux élections municipales.



# POUR LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

**Il faut le droit de vote  
pour tous les résidents et toutes les résidentes  
aux élections locales !**

VOTING RIGHTS  
FOR ALL RESIDENTS



Nous le constatons, depuis trop longtemps dans notre pays, la démocratie est en panne et l'égalité entre toutes et tous, quelles que soient nos origines, piétine.

Ainsi, trop de personnes qui agissent en citoyens en participant activement à la vie économique, associative, sociale et culturelle de nos communes, sont privées du droit de vote.

C'est le cas des résidents étrangers, non ressortissants de l'Union européenne, qui sont privés du droit de vote aux élections locales.

Or tous les résidents, quelle que soit leur nationalité, participent à la vie locale et au

dynamisme des territoires. Ces hommes et ces femmes devraient avoir le droit de s'exprimer quant à la gestion de la commune où ils vivent, où ils paient des impôts, dans un pays dont ils contribuent à la richesse. Ils devraient pouvoir participer aux élections locales.

L'extension de ce droit a déjà eu lieu pour une partie des étrangers qui résident dans nos villes, ce sont les ressortissants de l'Union européenne, qui, depuis trente ans, peuvent voter aux élections municipales.



Il s'agit maintenant de donner les mêmes droits, pour les élections locales, à tous les étrangers qui résident dans notre pays, comme c'est déjà le cas dans la majorité des pays de l'Union européenne.

Etendre le droit de vote à tous les étrangers est une mesure concrète qui permet de réduire la réalité des discriminations qui gangrènent notre société.

Depuis 2006, sans discontinuité, l'opinion publique française est majoritairement favorable à l'extension d'une citoyenneté attachée à la résidence et non pas seulement à la nationalité (deux tiers d'opinions favorables en 2021).

A deux reprises, en 2000 à l'Assemblée nationale et en 2011 au Sénat, une majorité a voté en faveur du droit de vote des étrangers. A ce jour, aucun président de la République, malgré l'engagement de certains, n'a convoqué le Parlement en congrès pour valider ce droit et l'inscrire dans la Constitution.

Il est temps de rappeler à toutes les personnes qui vivent dans ce pays qu'elles y ont toute leur place.

Il est temps d'élargir la démocratie et le suffrage universel. Il est temps de modifier la Constitution pour que toutes les résidentes et tous les résidents de nos communes puissent voter.

**C'est pourquoi nous appelons les candidates et les candidats à l'élection présidentielle à dépasser les clivages partisans pour étendre enfin le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents étrangers aux élections locales.**

Plus d'informations sur

[www.jsjv.fr/](http://www.jsjv.fr/)

 @Jysuisjyvote

Il s'agit maintenant de donner les mêmes droits, pour les élections locales, à tous les étrangers qui résident dans notre pays, comme c'est déjà le cas dans la majorité des pays de l'Union européenne.

Etendre le droit de vote à tous les étrangers est une mesure concrète qui permet de réduire la réalité des discriminations qui gangrènent notre société.

Depuis 2006, sans discontinuité, l'opinion publique française est majoritairement favorable à l'extension d'une citoyenneté attachée à la résidence et non pas seulement à la nationalité (deux tiers d'opinions favorables en 2021).

A deux reprises, en 2000 à l'Assemblée nationale et en 2011 au Sénat, une majorité a voté en faveur du droit de vote des étrangers. A ce jour, aucun président de la République, malgré l'engagement de certains, n'a convoqué le Parlement en congrès pour valider ce droit et l'inscrire dans la Constitution.

Il est temps de rappeler à toutes les personnes qui vivent dans ce pays qu'elles y ont toute leur place.

Il est temps d'élargir la démocratie et le suffrage universel. Il est temps de modifier la Constitution pour que toutes les résidentes et tous les résidents de nos communes puissent voter.

**C'est pourquoi nous appelons les candidates et les candidats à l'élection présidentielle à dépasser les clivages partisans pour étendre enfin le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents étrangers aux élections locales.**

Plus d'informations sur

[www.jsjv.fr](http://www.jsjv.fr/)

 @Jysuisjyvote